



Calendrier de collecte Matières résiduelles 2023

Municipalité
de Grand-Métis



Juin							Juillet						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3	2	3	4	5	6	7	8
4	5	6	7	8	9	10	9	10	11	12	13	14	15
11	12	13	14	15	16	17	16	17	18	19	20	21	22
18	19	20	21	22	23	24	23	24	25	26	27	28	29
25	26	27	28	29	30	1	30	31					

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX - BUREAU MUNICIPAL

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8 h 30 au 16 h 30, vendredi : FERMÉ

Personnel :

Directrice générale :	Chantal Tremblay	(418) 775-6485, poste 2351
Adjointe-administrative :	Maryse Soucy	(418) 775-6485, poste 2350
Employé municipal :	Marc-André Migneault	(581) 246-4429
Inspecteur en urbanisme :	Jean-Philippe Quimper	(418) 775-6485, poste 2353
Agent en milieu rural :	Renaud Bisson-Dion	(418) 775-8445, poste 2203 rbissondion@mitis.qc.ca
Coordonnatrice en loisirs :	Josy-Anne Bérubé	(418) 732-6684
Agent en vitalisation :	Claude Trottier	(418) 775-2996, poste 2556



MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS
70, chemin Kempt
Grand-Métis (Québec) G0J 1Z0
Téléphone : (418) 775-6485, Télécopie : (418) 775-3591
Courriel : grandmetis@mitis.qc.ca

Site internet : <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

INFO-MUNICIPALE

Juillet 2023

Municipalité de Grand-Métis

Chantal Tremblay,

Directrice générale/greffière-trésorière

FIER PARTENAIRE DU



PARC RÉGIONAL
DE LA RIVIÈRE MITIS

INFORMATIONS DIVERSES

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :

La municipalité de Grand-Métis vous informe que la prochaine réunion ordinaire du conseil municipal aura lieu le

BACS DISPONIBLES :

Des bacs pour les ordures et le recyclage sont disponibles à la municipalité au coût de 90.00 \$ et pour le compostage au coût de 20.00 \$. Pour en réserver un, communiquez au bureau municipal au (418) 775-6485.

RÈGLEMENTS MUNICIPAUX :

Les règlements municipaux sont accessibles sur le site internet de la municipalité au <http://www.municipalite.grand-metis.qc.ca>

ENREGISTREMENT DE LICENCE POUR CHIENS

Les documents relatifs à l'enregistrement de votre ou vos animaux de compagnie sont disponibles, ci-dessous. Merci de prendre connaissance des informations importantes suivantes :

Le propriétaire d'un chien doit remplir un formulaire au coût de 20 \$ par chien plus 5 \$ pour ceux qui n'ont pas de médailles, et ce, au meilleur de sa connaissance;

Le propriétaire peut acheminer son formulaire par courriel à : grandmetis@mitis.qc.ca ou par la poste;

Le propriétaire peut y joindre des photos de son chien;

Le paiement peut se faire par *Accès D Desjardins*, en argent comptant ou par chèque;

Les formulaires d'enregistrement d'un chien sont disponibles au bureau municipal et sur le site internet.

PETITES ANNONCES

VOS ÉLUS

Marc-André Larrivée, maire

Suzie Ouellet, conseillère siège no. 1

Philippe Carroll, conseiller siège no. 2

Jocelyn Fournier, conseiller no. 3

Lucienne V. Ouellet, conseillère no. 4

Jacques Vachon, conseiller no. 5

Anne-Marie Martel, conseiller no. 6

PRÉDICTION DES MAREES – Juillet 2023

POINTE-AUX-CENELLES (Sainte-Flavie)

Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)	Jour	Heure	Hauteur (m)
01			09			17			25		
01			09			17			25		
01			09			17			25		
01			09			17			25		
02			10			18			26		
02			10			18			26		
02			10			18			26		
02			10			18			26		
03			11			19			27		
03			11			19			27		
03			11			19			27		
03			11			20			28		
04			12			20			28		
04			12			20			28		
04			12			20			28		
05			13			21			29		
05			13			21			29		
05			13			21			29		
05			13			21			29		
06			14			22			30		
06			14			22			30		
06			14			22			30		
06			14			22			30		
07			15			23			31		
07			15			23			31		
07			15			23			31		
07			15			23			31		
08			16			24			01		
08			16			24			01		
08			16			24			01		
08			16			24			01		

